



Performance
Partage
Exemplarité
Engagement
Échange
Amélioration continue
Réseau
Anticipation
Environnement
Compétitivité
Economique
Social
Éthique
Valorisation
Pérennité
Transparence
Écoute

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

P.4

1 L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE LIMOUSIN DANS LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

P.7

2 LE RÉSEAU LED

P.6 1 - ORIGINE DE LA CRÉATION

P.8 2 - LES OBJECTIFS DU RÉSEAU

P.8 3 - LES PREMIÈRES DÉMARCHES,
LES PREMIERS OUTILS

P.10 4 - LES PROCHAINES MISES EN ŒUVRE

P.11

3 POURQUOI ADHÉRER ?

P.11 1 - UN PARTAGE DE COMPÉTENCES

P.11 2 - UNE FORMALISATION DE LA DÉMARCHE

P.12 3 - UN RÉSEAU D'AVENIR

P.13 4 - COLLABORATION AVEC L'AFNOR

P.14

4 CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES

P.14 1 - SIMPLE ET ACCESSIBLE

P.15 2 - INITIÉE PAR LA DIRECTION

P.16 3 - UNE DÉMARCHE GLOBALE
AUTOUR DE SES 3 PILIERS

P.17 • LEVIER ÉCONOMIQUE

P.18 • LEVIER ENVIRONNEMENTAL

P.20 • LEVIER SOCIAL

INTRODUCTION

La responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises (RSE) est un « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes, sur une démarche volontaire »¹

Ce concept est directement lié à la notion de développement durable, dont il est la déclinaison pour les entreprises.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

La démarche consiste pour les entreprises à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. Elle couvre, par exemple, la qualité globale des filières d'approvisionnement, de la sous-traitance, le bien-être des salariés, leur santé, l'empreinte écologique de l'entreprise, etc.

Le réseau LED, Limousin Entreprises Durables est une démarche structurée à l'initiative d'entreprises, rejointes et soutenues par le Conseil Régional du Limousin, pour répondre aux enjeux du développement durable et plus précisément la Responsabilité Sociale des Entreprises face à ces enjeux.

¹ Définition de la Commission Européenne

1 L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE LIMOUSIN DANS LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



► LA RÉGION SE VEUT MOTEUR ET EXEMPLAIRE DANS LA PRISE EN COMPTE ET LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE LIMOUSIN.

Elle a notamment réalisé un travail de fond avec l'élaboration du **SRADDT** (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire). Ce projet a vu le jour grâce à un travail collaboratif de prospective sur la région, compatible avec les principes du Développement Durable. Le SRADDT adopté par le Conseil Régional le 23 juin 2009 est le résultat de diagnostics, d'élaboration de pistes d'actions, et de nombreuses concertations. Pas moins de 2000 acteurs publics locaux et citoyens ont pu s'exprimer durant les 3 années de travaux. La charte fondatrice du SRADDT est fondée sur les 3 défis

majeurs que le Limousin doit relever: le défi démographique, le défi climatique et énergétique, et le défi de l'ouverture et de la mondialisation. L'ambition est grande : construire ensemble un Limousin ouvert, solidaire et conquérant.

Au quotidien, la Région s'engage et soutient les initiatives liées au développement durable. Elle a par exemple mis en place les initiatives suivantes :

- Démarche « 1, 2, 3, environnement pour les entreprises »,
- Agendas 21,
- DIVA (accompagnement pour la DIVERsification Agricole et rurale, dispositif pour une agriculture durable de qualité),
- Concertations régionales autour du sport et du développement durable (conférence régionale du développement du sport et colloque national)...

L'ambition est grande : construire ensemble un Limousin ouvert, solidaire et conquérant.

1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises

« Le rôle de la Région dans la construction du projet a été essentiel puisque celle-ci a encouragé immédiatement cette initiative, a soudé le groupement d'entreprises et a ainsi rendu possible le développement du réseau. »

Michel Ayroulet, Président du consortium.

► LA RÉGION A LA VOLONTÉ D'INTÉGRER DANS LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'engagement des entreprises de la région est essentiel puisqu'elles ont un impact fort à tous les niveaux : elles sont à la fois consommatrices d'énergie, créatrices de valeurs et actrices du bien-être social.

L'objectif majeur est d'enclencher un développement économique durable, créateur d'emplois, où l'humain est au centre du projet économique, quel que soit le secteur d'activités.

La Région souhaite ainsi développer l'attractivité économique de son territoire. Pour cela, elle encourage les entreprises à mettre en place un management environnemental et, plus largement, elle accompagne les entreprises du territoire dans leur prise en compte des enjeux du développement durable. C'est dans ce cadre que la Région a décidé de prendre part et de soutenir les initiatives du réseau LED.

La Région réaffirme, au travers du SRDE 2^{ème} génération, le principe de la prise en compte des valeurs de justice sociale, de préservation de l'environnement et de viabilité économique.

L'objectif majeur est d'enclencher un développement économique durable, créateur d'emplois, où l'humain est au centre du projet économique.



1 L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE LIMOUSIN DANS LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

► LA CRÉATION D'UN CONSORTIUM D'ENTREPRISES RÉGIONALES EST UNE DÉMARCHE QUI A L'OPPORTUNITÉ D'AGIR SUR 2 ENJEUX :

Le comportement des entreprises face au développement durable et la valorisation de l'image de la région Limousin au niveau national.

Cette initiative prend en compte des évolutions normatives très actuelles puisque les outils qu'elle développe s'inspirent de la norme internationale ISO 26 000 sur la responsabilité sociétale qui a été adoptée en septembre 2010.

De plus, la démarche est facilement appropriable par les entreprises limousines car elle est portée à la fois par des grandes entreprises mais également des TPE et des PME. La plupart de ces entreprises sont déjà exemplaires dans leur mise en œuvre de la charte RSE. Les fondateurs auront à la fois un rôle de modèle et un rôle d'entraînement.

La Région
pourra proposer
de nouveaux dispositifs
pour accompagner
des entreprises
dans leurs démarches
de progrès
et de Développement
Durable.

► LA COMMUNICATION

La communication qui sera faite autour de cette initiative contribuera à **façonner une identité** « Développement Durable » au Limousin dans l'objectif d'attirer de nouvelles compétences, d'inciter de nouvelles entreprises à s'implanter et de nouveaux habitants à s'installer.

► ENFIN, CETTE INITIATIVE COMPLÈTE LES POLITIQUES DÉVELOPPÉES PAR LA RÉGION LIMOUSIN

Cette initiative complète les politiques développées par la Région Limousin prenant en compte les finalités du Développement Durable (règlements d'aides conditionnées, politique de développement de l'entrepreneuriat social...) et contribue à nourrir la

réflexion sur le **Schéma Régional de Développement Economique**, sur les conditions d'attribution des aides économiques régionales et sur les nouveaux dispositifs que la Région pourra proposer pour accompagner individuellement et/ou collectivement des entreprises dans leurs démarches de progrès et de Développement Durable.

1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises

2 LE RÉSEAU LED



► 1 - ORIGINE DE LA CRÉATION

L'histoire commence début 2008 lorsque **Limousin Expansion** rencontre quelques entreprises de la région dans l'objectif premier de développer des Pôles de compétitivité, axés essentiellement sur la cosmétique et les biotechnologies. Cette première vision était trop restrictive et n'amenait pas de consensus.

Au fur et à mesure des discussions entre les entreprises, l'idée s'est orientée davantage vers la volonté de mettre en place des démarches transversales qui concernent tous les secteurs d'activités. Les six premières entreprises se sont engagées fin 2008 : deux TPE (EGEH et METIS Biotechnologies), une PME (ORFEA Acoustique) et trois PME de plus grande taille (CATALENT, SILAB et SOTHYS).

L'idée s'est orientée davantage vers la volonté de mettre en place des démarches transversales qui concernent tous les secteurs d'activités.

2 LE RÉSEAU LED



► 2 - LES OBJECTIFS DU RÉSEAU

Le travail collaboratif du consortium a pour objectif d'amener les entreprises à :

- Évaluer leur avancée dans le développement durable,
- Identifier leurs actions menées en faveur du développement durable pour mieux les valoriser,
- Structurer et formaliser leur démarche,
- Progresser en prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et financiers.

► 3 - LES PREMIÈRES DÉMARCHES, LES PREMIERS OUTILS

Pour ces six entreprises, la première démarche a été de se former, notamment en échangeant avec un expert du développement durable afin de mieux comprendre les aspects théoriques d'un terme souvent galvaudé.

Elles se sont ensuite lancées dans l'action, en réalisant une grille d'autodiagnostic basée sur la norme AFNOR SD 21 000, puis ISO 26 000.

Cette grille, d'une quarantaine de questions, permet à chaque entreprise de s'auto-évaluer et de mesurer son niveau d'engagement sur les 4 piliers du développement durable : la gouvernance, l'environnement, le social et l'économique, avec certains critères spécifiques à la Région Limousin, démontrant ainsi l'ancrage territorial des entreprises. Cette grille constitue une base de départ, elle se veut évolutive, perfectible et transposable à tous types de structures.

1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises

La grille d'autodiagnostic constitue une base de départ, elle se veut évolutive, perfectible et transposable à tous types de structures.

La deuxième démarche active du réseau a été de concevoir et créer une charte commune à l'ensemble du groupement qui permet de fixer l'engagement de tous et les règles de fonctionnement. En signant cette charte, l'entreprise adhérente fait à la fois acte de candidature tout en s'engageant à mettre en œuvre la grille d'auto-évaluation dans l'objectif de définir son plan d'actions détaillé. Ces règles précisent également que toute entreprise qui souhaite communiquer sur son appartenance au réseau doit avoir fait valider, selon une procédure précise, par un des autres membres du réseau, les actions qu'elle met en place.

Le 1^{er} avril 2010, lors de la semaine du développement durable, le consortium a fait une conférence et a ainsi intégré huit nouveaux membres. : BRIVE TONNELIERS, ENDEL SUEZ, ETAMINE, GEONAT, Pâtisseries Les Comtes de la Marche, PHOTONIS, Proxi-mIT et la SNCF direction régionale Limousin.

Aujourd'hui, le réseau compte vingt trois membres dont la Région et s'organise en cinq groupes de travail qui ont pour thèmes l'évaluation, la communication, la formation, les bonnes pratiques et la documentation.

Plus récemment, le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Creuse, les sociétés Liminnov, Plastic Omnium Systèmes Urbains, Carbone, TimGroup, AEL, OD&B et Delouis Fils viennent d'adhérer au consortium.



2 LE RÉSEAU LED

► 4 - LES PROCHAINES MISES EN ŒUVRE

Les objectifs à court et moyen termes sont désormais d'éprouver les outils - notamment de faire évoluer la grille d'auto-diagnostic - et développer la communication. En 2011, la grille initiale a été enrichie suite aux premières applications. Les évaluations croisées ont permis de développer des critères plus conformes à l'esprit du développement durable. Il s'agira également de valider la procédure d'évaluation afin d'obtenir un regard externe sur l'état des lieux des entreprises membres en matière de développement durable.

Le réseau compte mettre en place un système de veille pour **s'inspirer des bonnes pratiques qui existent dans d'autres structures en France et à l'étranger**. Il faut s'inspirer des démarches existantes pour à la fois être moteur de l'innovation et éviter

les initiatives croisées. Le réseau LED souhaite agir en synergie avec l'ensemble des acteurs économiques de la région Limousin.

Une des missions du réseau sera de créer **un guide des bonnes pratiques, distribué aux nouveaux adhérents** et résumant l'ensemble des recherches et des discussions menées par les groupes de travail. Ce support sera le fruit d'un partage de compétences et d'idées de chaque membre du consortium dans l'objectif de les

transmettre à l'ensemble des structures intéressées par la démarche.

Un consortium a donc été constitué pour cette phase expérimentale qui durera sur l'ensemble de l'année 2011.

En 2012, LED aura une entité juridique propre (association loi 1901).



1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises

3 POURQUOI ADHÉRER ?



« Nous attendons de ce consortium un vrai partage d'expériences, d'idées et de bonnes pratiques quels que soient la taille ou le secteur de chaque adhérent. »

Michel Ayroulet, Président du consortium et Responsable QSE, SILAB.

« Très souvent, les entreprises ne se rendent même pas compte qu'elles mettent en place des actions liées au développement durable. » Sophie Moreno, Géonat

► 1 - UN PARTAGE DE COMPÉTENCES

Les adhérents du réseau cherchent de l'émulation dans le partage des expériences de chacun. Malgré les différences de secteurs d'activité ou de taille, ils se retrouvent autour d'une problématique commune : comment prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux dans notre objectif économique ?

Le travail collaboratif mis en place dans le réseau autorise l'émergence de nouvelles idées et de nouvelles pratiques.

► 2 - UNE FORMALISATION DE LA DÉMARCHE

Il existe un véritable besoin de formaliser la démarche dans les entreprises. Les quelques actions entreprises doivent pouvoir être cadrées et structurées afin d'intégrer le développement durable dans le projet global d'entreprise.

3 POURQUOI ADHÉRER ?

« La démarche de DD nécessite une prise de recul par rapport à son activité afin de mieux intégrer les objectifs de l'entreprise à moyen et long terme. Recycler le papier ou améliorer l'ergonomie du poste de travail sont des éléments du développement durable. En revanche, cette démarche ne prend du sens que si ces petits bouts sont rattachés de façon cohérente dans une vision à long terme. »

Sophie Moreno, Geonat.

Proxim-IT a souhaité rejoindre le Consortium LED afin de s'engager à mettre en place des procédures et des évaluations de plusieurs niveaux autour des 3 piliers du développement durable. Proxim-IT anticipe ainsi les demandes de ses clients et débute un projet global du management de l'entreprise mettant en oeuvre une démarche de développement durable respectant la charte de «Limousin Entreprises Durables» notamment en optimisant les activités pour limiter leurs impacts et anticiper le développement et assurer la pérennité de l'entreprise.

Daniel GUEYSSET, Directeur de projets Proxim-IT

En intégrant le consortium, les entreprises sont accompagnées pour organiser leur démarche et la pousser plus loin. L'idée est de créer une dynamique au sein des structures adhérentes, ce qui induit d'organiser et de programmer les actions, en fonction d'objectifs définis.

► 3 - UN RÉSEAU D'AVENIR

Les actions mises en oeuvre par le consortium veulent être exemplaires et innovantes. Il s'agit de prendre en compte les enjeux de demain afin d'être préparé et compétitif pour les années à venir.

1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises

« Le Réseau LED permet d'identifier des entreprises sensibles aux démarches du développement durable ou de sensibiliser des entreprises qui ne le seraient pas encore. Les engagements que prend une entreprise en entrant dans le réseau, bien que non contraignants, sont une très bonne façon de mettre le pied à l'étrier. C'est donc une première étape vers une reconnaissance plus large. »

Patrick Renaud et Catherine Pauliat, Délégation Régionale de l'AFNOR en Limousin.

« L'intérêt est de faire vite pour valoriser les démarches effectuées. Il y a une course dans ce domaine car les initiatives en ce sens se multiplient. »

Patrick Renaud et Catherine Pauliat, Délégation Régionale de l'AFNOR en Limousin.

► 4 - COLLABORATION AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le réseau cherche à construire un partenariat solide avec l'AFNOR. Dans un premier temps, le partenariat est fondé sur une communication croisée.

L'AFNOR a fait intervenir des membres de LED lors de conférences, afin de témoigner des initiatives régionales en matière de développement durable.

Réciproquement, le réseau a mis à contribution l'expertise de l'AFNOR sur la norme ISO 26000.

D'autres collaborations sont possibles : par exemple lors des évaluations croisées, l'AFNOR peut apporter un regard externe d'expert. L'objectif de cette collaboration avec le réseau LED est de crédibiliser leurs actions pour mieux communiquer.

Des collaborations peuvent voir le jour avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale et les chambres territoriales avec un objectif commun : apporter un plus en terme de compétitivité des entreprises en développant une chaîne de valeurs.

Des journées d'échanges, de partages d'expérience pourront être organisées avec ces parties prenantes.

4 CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES



► 1 - SIMPLE ET ACCESSIBLE

Les actions qui relèvent de la démarche développement durable dans les entreprises ne sont pas des actions révolutionnaires. Elles relèvent du bon sens des dirigeants qui veulent inscrire le développement économique de leur entreprise de façon pérenne et sûre. Il s'agit d'une logique complémentaire à la vision strictement économique qui prédomine encore.

« Le développement durable n'est pas forcément source d'investissement financier, c'est d'abord une démarche de transparence avec ses parties prenantes, un état d'esprit et une éthique dans le management avec l'ensemble de ses interlocuteurs. »

Michel Ayroulet, Président du consortium et Responsable QSE, SILAB.

« On ne peut plus avancer sans prendre en compte les personnes avec qui on travaille et l'environnement dans lequel on évolue. On ne peut plus se concentrer uniquement sur les objectifs économiques. Si on veut garantir des structures pérennes, nous devons nous engager dans des stratégies plus durables. LED propose dès aujourd'hui les outils pour mettre cette démarche en place, étape par étape, en fonction des caractéristiques propres à chaque entreprise. »

Sophie Moreno, Geonat.

1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises



► 2 - RECONNUE ET PARTAGÉE PAR LA DIRECTION

En amont des actions, il y a une véritable stratégie d'entreprise. Le périmètre qui concerne la responsabilité sociétale des entreprises est très étendu et ne se limite pas à un métier ou un service de l'entreprise. C'est tous les aspects de l'entreprise qui peuvent être repensés et réfléchis. La prise en compte des aspects environnementaux et sociaux doit donc être reconnue et partagée par la direction si les actions veulent être efficaces.

« Si l'entreprise n'a pas au minimum un engagement de la direction, la démarche ne pourra pas aboutir et être efficace. La direction doit donc se donner les moyens, notamment en terme de temps pour la considérer et l'approprier. »

Michel Ayroulet, Responsable QSE, SILAB, Président de LED.

4 CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES



► 3 - UNE DÉMARCHE GLOBALE AUTOUR DE SES 3 PILIERS

Le développement durable ne se réduit pas à des préoccupations environnementales, c'est un positionnement transversal. Le développement durable traduit ce à quoi on donne du sens, les enjeux essentiels pour aujourd'hui et demain, avec une notion d'intérêt général. La démarche de développement durable est globale et n'a de sens que

si elle prend en compte ses 3 piliers : l'environnement, le social et l'économique. C'est comme un tabouret à 3 pieds, si un des pieds est raccourci, le tabouret est bancal et il risque de tomber.

Pour pouvoir parler de véritable démarche de développement durable, les entreprises doivent enclencher plusieurs réflexions en parallèle :

- une réflexion sur l'éco-conception, dont l'un des enjeux est la réduction de l'impact environnemental.
- une réflexion qui intègre des parties prenantes dans sa stratégie, qui passe par l'ouverture au dialogue.
- une réflexion économique pour s'assurer que les actions menées sont économiquement viables.

1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises

► LEVIER ÉCONOMIQUE

L'économie est un pilier qui occupe une place prééminente dans notre société de consommation. Le développement durable implique la modification des modes de production et de consommation en introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social.

C'est d'abord dans une logique de rentabilité et de compétitivité que la logique de développement durable doit s'inscrire.

Le développement durable est une démarche d'amélioration continue qui amorce une dynamique de cercle vertueux. Même si ce n'est pas un objectif au départ, chaque action menée dans le cadre d'une démarche de développement durable a des retombées positives, que ce soit en termes financiers, de productivité ou de compétitivité.

TÉMOIGNAGE

MICHEL AYROULET,
RESPONSABLE QSE
DE LA SOCIÉTÉ SILAB
ET PRÉSIDENT DU CONSORTIUM.

« Il existe des retombées positives quelles que soient nos actions. Par exemple, nous avons conduit un projet en partenariat avec le Conseil Général, qui a abouti à l'ouverture le 6 septembre 2010 d'une crèche d'entreprise. Silab répond ainsi à l'attente de ses salariés. Elle valorise son image de société responsable et développe ainsi son attractivité, notamment en terme de recrutement. En effet, une des clés de notre réussite est conditionnée par notre aptitude à recruter un personnel très qualifié. Nous avons créé par ailleurs une fondation spécialisée en faveur de la recherche sur la peau malade, dont les retombées nous ont permis de nous ouvrir à un réseau d'experts de la peau et de développer des partenariats avec notre propre service de recherche. Nous avons décidé d'impliquer nos fournisseurs en les réunissant pour les sensibiliser à notre démarche et les rendre actifs du processus. Cela nous a permis de mieux les connaître et de les former aux attentes de nos propres clients. Ils sont devenus des partenaires garants de la réussite de notre démarche. »



4

CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES

Le management environnemental peut prendre deux formes : l'approche « organisme », développée sur les sites de production ; l'approche « produit », pour la réduction des impacts d'un produit à toutes les étapes de son cycle de vie.

► LEVIER ENVIRONNEMENTAL

Les entreprises sont conscientes de l'importance croissante de l'environnement dans leur stratégie de développement. Elles sont donc de plus en plus nombreuses à en faire l'une des principales composantes de leur management.

Ainsi, le management environnemental se développe progressivement et peut prendre deux formes :

- L'approche « organisme » qui est développée sur les sites de production et peut se traduire, par exemple, par un « Eco-audit » ou une démarche de certification ISO 14001 ou EMAS. Cette approche constitue un outil de gestion interne à l'entreprise fondé sur le principe de l'amélioration continue.

- L'approche « produit » qui dépasse les murs de l'entreprise car elle permet de concevoir ou d'améliorer des produits dans le but de réduire leurs impacts sur l'environnement à toutes les étapes de leur cycle de vie (depuis la production des matériaux qui les constituent jusqu'à leur mise au rebut).

1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises

TÉMOIGNAGE

YANN PACREAU,
RESPONSABLE QSE (EN 2010) - SOTHYS

« En septembre 2008, nous nous sommes engagés dans une démarche environnementale symbolisée par l'ouverture des jardins botaniques en Corrèze. Nous sommes convaincus que pour amorcer une telle démarche dans l'entreprise, il est nécessaire de créer une émulation avec l'ensemble des salariés du groupe. Ce lancement a donc été l'occasion de réunir l'ensemble des salariés de nos 11 sites dans un cadre plus informel et de les sensibiliser à l'importance de s'engager dans une démarche environnementale.

Par la suite, nous avons pu entreprendre diverses démarches : le tri des déchets, la réalisation d'un diagnostic énergétique sur nos sites industriels, l'analyse infrarouge des pertes énergétiques des bâtiments, une mesure de la pollution atmosphérique d'une unité de production ou encore un travail de réduction du poids de nos packagings. La démarche ISO 14001 nous a permis de structurer nos actions, anticiper les contraintes réglementaires et optimiser nos coûts. »

Le management environnemental revêt de nombreux avantages pour une entreprise, quelle que soit sa taille. Il lui permet notamment de :

- Gérer ses contraintes réglementaires ;
- Répondre aux exigences de ses donneurs d'ordres ;
- Construire une relation de confiance avec ses partenaires ;
- Optimiser ses coûts et maîtriser ses risques ;
- Pérenniser et améliorer sa compétitivité ;
- Mobiliser son personnel autour d'un sujet fédérateur ;
- Favoriser son intégration dans la vie locale².

²Extrait de <http://www2.ademe.fr>,
management environnemental et écoproduits

4

CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES

► LEVIER SOCIAL

La dimension sociale est actuellement un facteur de compétitivité essentiel à la gestion de l'entreprise.

Le management social ne doit pas seulement être réactif mais aller dans une démarche proactive. Il doit intégrer les attentes des parties prenantes (fournisseurs, clients, banques, salariés, habitants...) dans une démarche systématique visant la compétitivité.

Ses bénéfices sont multiples :

- L'état des lieux des parties prenantes et de leurs attentes permet à l'entreprise de réagir de manière ciblée, crédible, adéquate et rapide,
- L'entreprise peut gérer les aspects sociaux des mutations structurelles de manière plus contrôlée, offensive, avec davantage de motivation et moins de résistance,
- Les conflits se réduisent, sont plus rapidement identifiés et résolus dans un esprit constructif, les coûts baissent et la productivité s'accroît,

- La réputation et la loyauté s'améliorent tandis que la clientèle se fidélise, l'entreprise devient aussi plus attrayante pour les demandeurs d'emploi,
- Prendre les devants permet de gagner des parts de marché, voire d'en défricher de nouvelles,
- De manière plus générale, le management social permet d'encourager l'innovation, la motivation et la performance ainsi que l'aptitude à satisfaire la clientèle.

« Dans un premier temps, nous avons recensé quelques actions liées au développement durable que nous avons mis en place récemment. Nous informerons le personnel de cette stratégie d'entreprise et nous inciterons tout un chacun de réaliser des actions au jour le jour qui vont dans le sens d'un « mieux ». Dans un second temps, nous créerons un plan d'amélioration et nous pourrons alors être audités par le Consortium LED en toute sérénité. Nous sommes persuadés que cet « engagement durable » donnera une bonne image de l'entreprise, autant en interne qu'auprès de nos clients et fournisseurs. »

Daniel GUEYSSET, Directeur de projet - Proxim-IT

1 • L'engagement du territoire limousin dans la dynamique de développement durable

2 • Le réseau LED (Origine, objectifs, démarches, outils, prochaines mises en œuvre)

3 • Pourquoi adhérer ? (Partage de compétences, formalisation de la démarche, réseau d'avenir, Afnor)

4 • Caractéristiques de la démarche développement durable dans les entreprises

« Si nos salariés ne se sentent pas bien, nous perdons en productivité à court terme et nous perdons notre personnel à moyen ou long terme. Perdre son personnel c'est perdre ses compétences et donc sa compétitivité. Le développement durable, c'est donc garantir sa compétitivité à long terme. »

Société CATALENT

EGEH, cabinet de conseil en sites et sols pollués et hydrogéologie, a mis en place depuis plusieurs années, des actions qui garantissent la sécurité de leurs salariés lors des interventions sur site. La prise en compte des risques sur le lieu de travail est au cœur de ses priorités et par son adhésion au consortium, l'entreprise souhaite démontrer qu'il est possible, même pour une petite entreprise, d'agir sur le pilier social.

TÉMOIGNAGE

PASCAL PASTIER,
EGEH

« Nous avons réalisé un travail de fond dans la prise en compte des risques liés aux interventions en milieu chimique et petrochimique et à leurs implications au niveau social. Cela nous a permis de répondre d'emblée aux exigences d'un cahier des charges d'un des géants de l'industrie pétrolière. Les actions menées en amont représentaient 90% des critères nécessaires à l'obtention de l'agrément. Les retombées économiques deviennent de plus en plus évidentes. Seules les entreprises qui ont compris l'importance de la démarche aujourd'hui pourront exister demain. »

ORGANISATIONS ADHÉRENTES

BRIVE TONNELIERS, production de fûts en chêne
Dominique Moreau, Responsable QSE

CATALENT, laboratoire pharmaceutique,
spécialisé dans les préparations injectables
Jean Tronchet, Directeur général

EGEH, Bureau d'études sites et sols pollués
Pascal Pastier, gérant

ENDEL SUEZ, maintenance industrielle
Morgan Miguet, Technicien méthode

ETAMINE, conseil en communication
Nathalie Raffier, gérante

GEONAT, formation en environnement,
relations humaines
Sophie Moreno, cogérante et directrice

METIS Biotechnologies,
techniques analyses rapides (alimentaire)
Bruno Vedrine, Directeur Général

ORFEA Acoustique, bureau d'études acoustique
Fabien Segarra, Responsable QSE

Pâtisseries Les Compte de la Marche,
fabrication de pâtisseries
Angélique Brindeau, Responsable qualité

PHOTONIS, production de modules et de composants
électroniques pour la détection ou l'imagerie
Patricia Ferey, Responsable QSE

PROXIM'IT, infogérance,
web agency et communication globale,
développement informatique
Daniel Gueysset, Directeur de projets

SILAB, production d'actifs pour la cosmétique
Michel Ayroulet, Responsable QSE
et Président de «LED»

SNCF, division régionale Limousin
Thierry Merlaud, Coordinateur régional environnement

SOTHYS, production de produits cosmétiques
Vincent Loigerot, Directeur des affaires juridiques et normatives

Laboratoires Départemental d'Analyses de la Creuse
Vincent Carré, Directeur

LIM'INNOV, location et vente de véhicules électriques
Pascale Raby, gérante

TIMGROUP, SSII, solutions intégrées de gestion
de l'information
Guillaume Tessier, Gérant

CARBONE, Imprimerie
Jérôme Nadaud, Gérant

PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS, Transformation et
commercialisation de matières plastiques
Olivier Schmidt, Directeur

AEL, électricité et travaux publics
Catherine Parrotin, Directrice générale

OD&B, Réalisation, distribution de solutions web
Mathieu Mantrant, Directeur

DELOUIS & FILS, Fabrication de vinaigres, sauces, moutardes...
Gaël Brabant, Directeur

CONTACT RÉGION LIMOUSIN

Patricia Monneron,

Chargée de mission Limousin Entreprises Durables
Pôle Economie et Emploi
05 55 45 18 16
p-monneron@cr-limousin.fr

ONT CONTRIBUÉ AU DOSSIER DE PRESSE

CATALENT, laboratoire pharmaceutique,
spécialisé dans les préparations injectables

EGEH, Bureau d'études sites et sols pollués
Pascal Pastier, gérant
p.pastier@egeh.fr

GEONAT, formation en environnement,
relations humaines
Sophie Moreno, cogérante et directrice
s.moreno@geonat.fr

SILAB, production d'actifs pour la cosmétique
Michel Ayroulet, Responsable QSE
et Président du consortium
m.ayroulet@silab.fr

SOTHYS, production de produits cosmétiques
Vincent Loigerot, Directeur des affaires juridiques et normatives
vincent.loigerot@sothys.net

PROXIM'IT, infogérance,
Daniel Gueysset, Directeur de projets

AVEC LE CONCOURS DE

AFNOR
Catherine Pauliat
Catherine.pauliat@afnor.org
Patrick Renaud – Responsable de la délégation régionale
patrick.renaud@afnor.org

SOURCES

<http://www2.ademe.fr>
management environnemental et écoproduits

SITE INTERNET LED

www.limousin-entreprises-durables.fr

